



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Stratégie de sécurité nationale des États-Unis

Question au Gouvernement n° 1097

Texte de la question

STRATÉGIE DE SÉCURITÉ NATIONALE DES ÉTATS-UNIS

Mme la présidente . La parole est à M. Michel Criaud.

M. Michel Criaud . Vendredi dernier, l'administration de Donald Trump a publié sa stratégie de sécurité nationale. Dans ce document, Washington s'en prend directement à l'Europe – aux activités européennes qui affaibliraient les libertés publiques et la souveraineté, aux politiques migratoires et à la conception européenne de la liberté d'expression – tout en pointant un effondrement des taux de natalité ou encore une perte des identités nationales et de la confiance en soi.

S'agissant du conflit en Ukraine, l'administration américaine estime qu'il est dans l'intérêt fondamental des États-Unis de mettre fin aux hostilités et de parvenir à une normalisation des relations entre l'Europe et la Russie. Sans surprise, cette stratégie a été favorablement accueillie par le Kremlin.

Mais la critique de l'Europe ne s'arrête pas là : lundi, Donald Trump est encore revenu à la charge devant la presse. Selon lui, les dirigeants européens sont faibles, la Russie a l'avantage et le président Zelensky n'est plus légitime : le président américain n'a jamais aussi bien utilisé les éléments de langage du Kremlin.

Comme l'a rappelé le président du Conseil européen, Antonio Costa, les États-Unis restent un allié et un partenaire économique important. Mais l'Europe est et doit rester souveraine. L'Union européenne ne peut, en effet, accepter aucune menace d'interférence. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, pouvez-vous nous indiquer la position de la France face à des propos qui remettent en cause la capacité de l'Europe de choisir librement son destin ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères* . La publication de la stratégie de sécurité nationale des États-Unis est un moment de clarification et de vérité, qui nous invite à tenir le cap et à accélérer. Elle donne raison à la France, en offrant la démonstration éclatante que nous avons eu raison, depuis 2017, d'appeler l'Europe à l'autonomie stratégique et d'avoir commencé à faire changer l'Europe. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem. - Mme Laetitia Saint-Paul applaudit également.*)

L'Union européenne a repris le contrôle de ses frontières avec le pacte sur l'immigration et l'asile ; elle s'est donné les moyens de se défendre contre la concurrence déloyale ; elle a imposé des règles aux géants du numérique. Quels que soient les hurlements de l'internationale réactionnaire, nous ne nous laisserons pas intimider : la règle est la même pour tous. TikTok l'a acceptée, X l'a refusée : la Commission européenne a sévi, et elle a bien fait – ce n'est que le début.

Certes, des voix ne manqueront pas de s'élever en Europe pour dire : nous vous l'avions bien dit, ce document américain confirme que la véritable souveraineté ne peut s'exercer qu'à l'échelle nationale. Mais les peuples européens savent bien que la garantie de l'exercice de leur souveraineté passe aussi par l'Europe, à condition qu'elle soit plus forte, plus sûre et plus compétitive.

M. Éric Bothorel . Bien sûr, il a raison !

M. Jean-Noël Barrot, *ministre* . Les peuples européens refusent les capitulations, dans les guerres d'invasion comme dans les guerres commerciales. Ils refusent que l'Europe devienne un continent vassalisé et vieillissant ; ils veulent que l'Europe devienne une puissance démocratique qui ne laisse personne décider à sa place. Le moment est venu : ne les décevons pas. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Criaud](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1097

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 décembre 2025